

blanchiment, la teinture, l'apprêt et autres. En outre, une pièce de tissu est souvent divisée elle-même en plusieurs coupes dont les unes sont vendues pour la consommation intérieure, tandis que d'autres vont à l'exportation.

« Pour suivre la trace d'une pièce d'étoffe dans toutes les opérations auxquelles elle est soumise, fabrication, transformation, division, vente, et n'en laisser échapper que bien peu à l'exercice, il faudrait autant d'employer à la régie que des fabricants, et on verrait alors ce spectacle de la moitié de la population d'une ville de fabrique occupée à exercer l'autre moitié.

« Nous croyons que, pas plus que nous, vous n'adopterez ce regrettable et impraticable projet d'impôt sur les tissus.

« Agréer, etc.

« Pour les membres de la Chambre.  
« Signé : A. MARTEAU,  
« Vice-président »

## ÉTRANGER

Madrid, le 29 juillet.

Les républicains espagnols confirment pleinement ce que l'on augurait de leur science et de leur savoir-faire. Ils sont plus capables de habiletés que de bonnes actions.

Valence, Malaga, Séville, Grenade, Cadix et Carthagène se sont déclarés en cantons et se sont mis en lutte ouverte avec le gouvernement de Madrid.

Salmeron est débordé. Pas plus que Pi, son rival en sottises philosophiques, et pas plus que l'avocat Figueras, il ne parvient à dominer la situation qui lui est faite par ses amis de la fédération. La fédération a tué la République; le canton, à son tour, ruine la fédération. Entre temps, et en attendant que cette besogne s'achève, il rançonne les riches et menace de les mettre en quartiers, s'ils ne s'exécutent sur le champ.

Pauvreté et richesse en face l'une de l'autre ! La richesse désarmée et moutonnaire, d'un côté, et de l'autre, la pauvreté, le verbe haut, parce qu'elle est armée jusqu'aux dents; quel horrible contraste ! Sans doute, il y a des biens mal acquis, mais quel manque de résignation, chez les déshérités que l'on irrite et que l'on excite !

Ce résultat était prévu. Les libéraux devaient se tenir pour avertis. Ils ont dépouillé l'Église et les communes; ils n'ont pas oublié la leçon; elle n'est pas tombée en des oreilles de sourds. Aussi, depuis lors, a-t-on méconnu le juste et l'injuste. La nation s'en est oblitérée tellement, qu'il ne reste plus d'autre droit, ici, que celui de la force et de la violence. En outre, la timidité des classes aisées est si grande, et si grande leur pusillanimité, qu'il n'y a pas de si petit homme qui ne se croie la vocation de sauver l'Etat, et la capacité de le régenter.

Antonete Galvez de Arce, ou, si l'on veut me permettre de traduire son petit nom afin de mieux faire connaître le sire, Toinon Galvez de Arce, de son état cultivateur d'orangiers en la Huerta de Murcia, était locataire d'un champ planté de ces arbres précieux, et y ajoutait de plus le trafic de leurs pompes d'or.

Le bon Toinon avait assez bien réussi; mais les brises de liberté lui montaient à la tête avec la fortune; et l'ambition des grandeurs. En conséquence, il fit de la politique, se donna des airs d'importance et finit par être un oraculaire. Il fut élu député; cela le grisa tout à fait. Il se crut appelé à de plus hautes destinées et partit en guerre, c'est-à-dire pour Murcia. Là, il ceignit l'écharpe, y attacha un grand sabre, coiffa son petit chapeau murcien, chaussa ses espargottes, et de la sorte accourut, il se présenta devant

la multitude; et la multitude l'a élevé sans plus de façon au grade de généralissime des forces de terre et de mer du canton de Murcia.

C'est à se croire en une histoire de fées. J'ai raconté la première expédition de ce généralissime. Elle lui rapporta quelques milliers de piastres, mais la fin n'en fut pas heureuse.

Antonete Galvez se rendit à la force, et offrit son sabre à l'officier de Guillaume, qui eut la magnanimité de n'en pas vouloir. Piqué au vif de n'être pas traité avec la même considération que d'autres républicains, Galvez donna sa parole aux Prussiens que s'ils ne le mettaient à terre, et ne lui rendaient sa liberté, ils auraient affaire au canton murcien.

Le général Contreras, survenant, renchérit là-dessus. Il prit la plus fière attitude et tint la dragée haute. Il menaçait, en cas de non-exécution de ses exigences, de déclarer la guerre à l'empereur d'Allemagne et d'armer en course contre ses navires si, sur-le-champ, Antonete Galvez ne rentrait à Carthagène libre de tout engagement. Et l'officier prussien n'a pas dédaigné d'obtempérer à ces injonctions. Il les a mêmes signées.

Après de si singulières aventures, les plus humbles ne peuvent être que gonflés de suffisance. Et aussi le sont-ils. Ils sont fiers qu'un maçon preside à Castellon de la Plana, un chevrier à Malaga et un barbier à Séville. Un barbier, ai-je dit, mais Maese Mingorance c'est déjà un aristocrate, et peu s'en est fallu qu'on ne l'envoyât au violon.

Je vous ai mandé quelles mesures avait adoptées le municipal de Grenade. Il les met présentement à exécution. L'archevêque du diocèse a été jeté en prison. D'un trait de plume tout culte a été supprimé et une contribution demandée aux riches. Elle est de 6 millions de reaux. Les banquiers Acosta et Muro ont été imposés de la somme de 10,000 piastres, et les ont versées. Sur la liste des personnes également imposées, sont la veuve Calderon pour 95,000 piastres, le comte de Florida Blanca pour 30,000 piastres, le duc d'Abrantès pour 15,000 piastres.

MM. Aroraia, Carrero, Cuadra, des républicains quipaassaient pour modérés, ont dû se dérober par la fuite aux poursuites de la police. Toutes les autorités civiles et militaires ont disparu. Des gens de rien occupent leurs places. C'est un maître armurier qui rend la justice. Un tailleur d'habits et un chapelier sont du comité de la guerre.

Les commerçants ferment boutique. Plusieurs sont partis pour Gibraltar. Le terreux s'est emparé de tous les gens pacifiques. L'aspect de Grenade ne se peut décrire.

Séville, Cadix, Malaga et Valence sont à peu près logées à la même enseigne. Ces villes sont privées de leurs communications avec Madrid. Le capon a retenti dans les rues de Malaga, et il est probable qu'en ce moment le général Pavia attaque Séville, et le général Martinez Campas bombarde Valence. En cette dernière ville, l'insurrection est formidable. Il y a 17,000 hommes armés, soutenus par un régiment d'artillerie qui s'est prononcé, et à la tête de tout ce monde-là, se trouve le colonel Moya, l'un des aides de camp de Prim.

De Cadix, les nouvelles sont contradictoires. Au dire des commueux de Madrid, Salvochea est maître de San Fernando et de la Carraca, par conséquent de l'arsenal maritime. Mais cela coûte des sacrifices. La frégate *Las Navas-de-Tolosa* est coulée. Les feuilles officielles sont peu rassurantes. Elles n'ont pas démenti ces assertions.

Quant à Séville, nous ne savons rien de cette cité. Les abords en sont coupés,

et l'on présume que Pavia ne saurait les forcer sans faire usage de son artillerie.

Nous n'avons que d'excellentes nouvelles de l'armée royale. Ses progrès ne sont plus contestés. Il est probable qu'elle est entrée dans Logrono.

## ROUBAIX -- TOURCOING ET LE NORD DE LA FRANCE

Chambre de Commerce de Roubaix

Séance du 29 juillet 1873.

Présents : MM. A. Delfosse, président; Scrépel-Roussel, vice-président; Henri Mathon, trésorier; Toulemonde-Nollet, Molte-Bossut, François-Roussel, Jules Delatre, A. Vinchon, Th. Funck, L. Voreux.

Absents : MM. Gustave Wattinne, Louis Lefebvre.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

M. le président rend compte à la Chambre des séances du conseil supérieur du Commerce dont il fait partie; il dit que les impôts nouveaux qu'il agissait d'indiquer au gouvernement pour remplacer celui qui avait été voté sur les matières premières par l'Assemblée nationale, ont provoqué de vives discussions, notamment pour les 5 % à prendre sur les tissus. La section de l'industrie a fait valoir que déjà 137 millions d'impôts nouveaux pesaient sur les affaires et qu'il en résulterait un grand malaise. Les partisans de l'impôt ont prétendu qu'il ne s'agissait ici que d'un droit d'accise que le consommateur français seul supporterait; que les produits manufacturés étrangers en paieraient l'équivalent et qu'enfin l'exportation n'aurait pas à en souffrir, puisque le droit perçu lui serait remboursé intégralement.

De son côté, la section de l'industrie protestait contre cet impôt et défiait qu'on pût lui indiquer un moyen pratique de le percevoir, qu'il en résulterait des fraudes et des vexations sans nombre.

Malgré cette opposition énergique, l'impôt de 5 % à prendre sur les tissus, devant rapporter 60 millions, fut voté en principe par 22 voix contre 17, mais avec cette réserve, acceptée par le ministre, que lorsque le gouvernement en aura étudié le mode d'application, il le soumettra au conseil supérieur, de manière à recevoir ses observations sur les modifications qui pourraient y être introduites.

M. le président croit que les difficultés d'exécution seront immenses, et il invite ses collègues à rechercher très sérieusement quel serait le moyen de remplacer cet impôt ou de le rendre le moins onéreux possible, car il faut sauvegarder surtout l'exportation et veiller à ce que les produits étrangers n'échappent pas au droit.

La Chambre se réunira à cet effet très prochainement et chacun lui apportera son contingent d'idées; il y aura lieu alors de faire un rapport au gouvernement sur cette question qui a une importance capitale pour la fabrique de Roubaix.

M. le Préfet demande Pavis de la Chambre sur la question de savoir s'il est utile d'augmenter le nombre des Prud'hommes, en étendant leurs attributions à de nouvelles catégories d'états. Après examen, la Chambre donne un avis favorable à cette mesure.

M. le Président dit qu'à la demande de la Chambre de Commerce de Tourcoing, il s'est rendu au sein d'une commission nommée dans le but de rechercher en commun le moyen d'empêcher ou au moins d'entraver les vols de laine qui se produisent dans nos localités sur une très-vaste échelle, au préjudice de nos industriels, l'extrême frontière favorisant beaucoup les voleurs. Ce comité pense qu'il y aurait lieu de demander aux autorités belges de vouloir bien aider à leur répression, qu'elles pourraient au moins fournir des renseignements utiles sur ce qui se passe sur la frontière.

La Chambre désigne MM. Scrépel-Roussel et Mathon pour s'entendre avec la Commission de Tourcoing sur ce qu'il peut y avoir à faire.

M. le président informe ses collègues qu'il a reçu la visite de plusieurs négociants qui demandent l'intervention de la Chambre pour obtenir que le bureau de la Condition publique puisse servir à conditionnement des blouses de laine; ils donnent pour motifs que des abus criants existent, que des gens indécents et introduisent frauduleusement de l'humidité, et qu'il en résulte pour les maisons honnêtes, qui heureusement sont les plus nombreuses, une concurrence déloyale.

Une discussion s'élève à ce sujet, et la Chambre peut répondre aux intéressés que la condition publique a toujours été autorisée à conditionner les blouses aussi bien que la laine peignée et qu'il est désirable dans l'intérêt de la moralité des affaires, que ce moyen de contrôle se généralise. Avis en sera donné au public par les journaux.

Il est évident qu'il ne s'agit ici que de l'humidité et non des corps gras qui existent toujours dans les blouses dans une proportion de 3 à 4 0/0. Pour atteindre ces corps gras ou autres matières

étrangères, la Chambre rappelle aux intéressés que la condition publique a organisé un matériel spécial pour en déterminer la quantité et que sous peu de jours ce service fonctionnera. Les parties, vendeurs et acheteurs, auront à s'entendre préalablement sur la question de savoir si elles veulent ou non en faire usage.

Plusieurs membres appellent l'attention de la Chambre sur un nouvel impôt que le Fisc veut établir sur les bénéfices résultant des Sociétés en commandite; la Chambre est d'avis qu'il y a là erreur ou abus, car la loi n'a voulu atteindre que les Sociétés par actions et non les autres.

La séance est levée.

Le Président,  
A. DELFOSSE.

La distribution des prix aux élèves des Ecoles académiques de Roubaix a eu lieu ce matin, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis. Elle était présidée par M. Deleporte-Bayart, adjoint au maire.

Après un concert donné par les élèves de l'école de musique, les récompenses ont été proclamées dans l'ordre suivant :

COURS DE PEINTURE, professeur M. Mils. — Peinture. — Hors concours : Médaille de vermeil, Coghée Rémy. — 1er cours, Médaille d'argent, Fournier Léon, 1er prix Cléty Constant. — 2e cours, 1er prix Weerts Emile; 2e prix Duyver Albéric et Brouck.

DESSIN. — 1er cours, Médaille d'argent, Fournier Léon; 1er prix Cléty Constant; 2e prix Bulteau Gustave. — 2me cours, 1er prix Weerts Hâte; 2me prix, Petit Henri.

COURS DE DESSIN ARTISTIQUE ET DE FABRIQUE, professeur M. Lecomte. — Ornement. 1er cours, médaille d'argent, Bury Louis; 1er prix, Delecour E.; 2e Vanhuffel Gustave et Ferré Louis; accessit, Dekée Charles. — 2e cours, Prix, Lecomte Léon; accessit, Dehamel Floris. — Grandes têtes. 1er cours, 1er prix, Becquet Gustave; 2e Deberghie Charles; 1er accessit, Dubocage; 2e Notable Gustave; 3e Carré Médard. — 2e cours, 1er accessit, Doutrigne Georges; 2e Minard Edouard. — 3e cours, accessit, Mensez Joseph. — Dessin de Fabrique 1er prix, Sotart; 2e Astier et Dekée Charles.

COURS DE DESSIN INDUSTRIEL (enseignement collectif), professeur M. Leseleur Hector. 1er cours, 1er prix Quivy Victor; 2e Haksteen Rynder; 3e Delescluse Eloy; 2e cours, Prix, Dujardin Alphonse; accessit, Michel François.

COURS D'ARCHITECTURE, professeur intérimaire : M. Denguement. Hors concours, médaille de vermeil, Thibaut Félix. 2e cours, (composition d'après un programme donné) 1er prix, Potage Auguste; accessit, Leclercq Camille. 2e cours, copie d'architecture. 1er Rogé Désiré; 2e Raviard Edmond. 3e cours, 1er prix, Bosker Ernest; accessit, Béghin Arthur. — Ornement, prix, Lestienne.

MECANIQUE. — Hors concours, Médaille d'argent, Mouraux Gustave. — 1er cours, 1er prix, Ballingham Alfred; 2e Debove Victor. Accessit, Dubrunfant Jules. 2e cours, 1er prix, Joris Godefroy, 2e Cochetoux Cassiodore. Les membres de la Commission: MM. Carlos Delattre, Henri Scrépel, E. Dubré, H. VIELAIS.

COURS DE MATHÉMATIQUES, professeur M. A. Faidherbe, 1er cours. — Des certificats de capacité ont été délivrés après examen à Ballingham Alfred, pour la géométrie dans l'espace, la trigonométrie et l'algèbre; Debove Victor, id. Duquenne Léon, pour l'arithmétique, la géométrie plane, l'arpentage et l'algèbre. — 1re division, Médaille de Vermeil, Bouzin Emile, 72 p.; Médaille d'argent, partagée entre Ballingham Alfred, 66 p.; et Dufosse Alfred, 66; 1er prix, Barenne Alfred, 63 1/2; Accessit, Debove Victor, 47; Professeur adjoint, M. Ade Faidherbe, 2e division. — 1er prix, Duquenne Léon, 88 p. 1/2; 2e Thomas Victor, 77; 3e Dubrunfant J. 64; 4e Degraeve Victor, 62 1/2; 1er Accessit Joveniaux Alp., 48; 2e Denduyts Arthur, 46 1/2; 3e Durant Emile, 42 1/2; 4e Libossart, 38 1/2.

ÉCOLE COMMUNALE dirigée par M. Faidherbe, 1re division. — Rappel de médaille d'argent, Ballingham Alf.; médaille d'argent, Debove Victor; 1er prix Duquenne Léon, 111 p.; 2e, Degraeve Victor, 107; 3e, Joveniaux Alp., 105; 4e, Lefebvre J.-B., 103; 1er accessit, Vercurysse Ach., 83; 2e, Minard Auguste, 82; 3e, Bury Henri et Labens Pierre, 77; 4e, Lelong Eugène et Wattel Alfred, 77; 5e, Durant Emile, 73. — 2e division, 1er prix, Lenfant J.-B., 79 p.; 2e, Wardavoit Th. 78; 3e, Laho Joseph, 73; 4e, Vesnat Charles, 71; 5e, Deprince Jules, 68; 6e, Ramon Georges et Desobry Séver, 67; 7e, Mullier Félix, 65; 1er accessit, Debusse Henri, 53; 2e, Delanoy Edouard, Gademuse Henri et Lemaire Jules, 53; 3e, Duhamel Floris, 52; 4e, Valcke, 51.

COURS DE MUSIQUE, professeur M. Knorr. 1re division; 1er prix, Debove Victor; 2e, Ballingham Alfred. — 2e division; 3e prix, Minard Auguste. — 3e division; 1er prix, Bury Henri; 2e, Degraeve Victor; 3e, Joveniaux Alphonse; 1er accessit, Petit Emile; 2e, Deprince Jules et Desobry Séver.

LANGUE ALLEMANDE. — 1er prix, Mullier Félix, 32 p.; 2e, Debove Victor, 31; 3e, Ballingham Alfred et Duquenne Léon, 30; 1er accessit, Labens Pierre, 28; 2e, Lefebvre J.-B., Durant Emile, Degraeve Victor, Joveniaux Alphonse, 26.

ACADÉMIE DE MUSIQUE; classes de solfège, demoiselles : professeur, M<sup>me</sup> Seynave; 1re classe, — 1re division 2e prix partagé, Lestienne Mathilde; Michou Céline; 1er accessit, Clarisse Laure; 2e accessit, Vienne Charlotte. — 2e division : 2e prix, Wilhem Anna; 3e prix, Vergeyle Henriette; 1er accessit, Duforest Marie; 2e accessit, Gully Emma. — 2e classe 1re division : 2e prix, partagé, Daclerc Marie; Fauvarque Louise; 3e prix, Haksteen Jeanne; accessit, Laho Irma. — 2e division : 2e prix partagé, Vergeyle Jeanne; Dussouville Marie; 3e prix, Deleporte Lucie.

Classes de piano, Demoiselles. — Professeur, M. Harpe; 1re classe; 3e prix, Thi-

haut Agnès; 1er accessit, Wilhem Anna; 2e accessit, Duforest Marie. — 2e classe, accessit, Deleporte Lucie.

Classes de solfège, garçons. — Professeur, M. Victor Delanoy, 1re classe, division d'excellence, 1er prix, Deltour Pierre; 2e prix, Tasse Emile; 3e prix partagé, Morel Paul; 4e prix, Henri. — 1re division, 1er prix, Duforest Ferdinand; 2e prix, Turbellin Alfred; accessit, Willaumez Albéric. — 2e classe, 1re division, 1er prix partagé, Bouffart Léon; Mourau Gustave; 2e prix, Mansart François; 3e prix, Delavertier Louis. — 2e division : 1er prix, Pons Frédéric; 2e prix, Rousseau Dominique; accessit, Dubocage Alfred. — 3e division : 1er prix, Fournier Emile; 2e prix, Cornille Georges. — 4e division : 2e prix Peers Léopold.

Classe de Violon. — Professeur M. Julien Cateau. — Rappel du 2me prix, Willaumez Albéric; rappel du 3me prix Bulteau Pierre.

Classe de Flûte. — Professeur M. Knorr. — Prix d'excellence, Fournier Léon; rappel du 2me prix, Morel Paul; 3me prix, Daudin Fernand; 1er accessit, Petit Henri; 2me accessit, Dussouville Henri.

Classe de Hautbois. — Professeur M. Knorr. — 3me prix, Bouffart Léon.

Classe de Basson. — 2me prix, Smeets Mathieu.

Classe de Clarinette. — Professeur M. Laboqz. — 1er prix, Tasse Emile; 2me prix, Wilhem Auguste; 3me prix partagé Meerman Alphonse, et Nutte Louis.

Classe de Pistolet. — Professeur M. Boucourt. — 2me prix, Catal Gustave; 3me prix, partagé Calais Georges et Burette Eugène; Accessit, Meerman Gustave.

Classe de Trompette. — Professeur, M. Boucourt. — 1er prix, Lecomte Victor.

Classe de Cor. — Professeur M. Désiré Cateau. — Rappel du 3me prix, Verache Clovis; accessit, Monnier Armand.

Classe de Saxhorn Alto. — Professeur M. Désiré Cateau. — 3me prix, Loncke Victor; 2me accessit partagé Cousins François; Thomas Victor.

Classe de Tuba. — Professeur, M. Désiré Cateau. — Rappel du 1er prix, Delaplace Jean-Baptiste.

Classe de Trombone. — Professeur, M. Sjaamar. — Prix d'excellence, Lepers Alfred; rappel du 2me prix, Daudin Jules; 3me prix partagé, Segard César et Mansart François.

Les membres du Jury : MM. Julien La gache; Pierre Parent; Bran-Lavigne; Voreux; Barrez.

Le Maire de la ville Roubaix à l'honneur d'informer ses concitoyens que le cours public d'Anglais professé par M. Yonge ne sera pas interrompu pendant les vacances et qu'il restera ouvert pendant toute leur durée aux jours et heures ordinaires.

Mairie de Roubaix, 4 août 1873.  
A. SAÏRKA.

Jeudi prochain, aura lieu la distribution des prix aux élèves du collège Notre-Dame-des-Victoires.

La commune de Fiers organise pour dimanche prochain un brillant carrousel, qui sera suivi d'un bal, au profit des pauvres.

Un violent incendie a été déclaré hier, à 6 heures et demie du soir, chez M. François Haquette, fermier, au chemin des Mottes, à Tourcoing.

Le feu a pris naissance dans un tas de paille qui se trouvait dans un hangar. Il se communiqua bientôt à une grange, et tout devint la proie des flammes, avant qu'on ne put apporter aucun secours.

Les pompiers accourus en toute hâte ne purent que préserver les propriétés voisines.

Les pertes, tant en mobilier qu'en récoltes, sont évaluées à 2550 francs; elles sont couvertes par une assurance au *Phénix*.

Le *Propagateur* donne les détails sur les circonstances qui ont amené la mort du fameux bandit J.-B. Delanoy, que nous avons annoncé hier; nous les tenons d'un denos concitoyens, le témoin de cette scène tragique.

La gendarmerie, toujours sur le qui vive depuis trois ans pour arrêter ce criminel, le terror de la contrée, avait appris avant-hier après-midi que Delanoy était à Fines.

Assailli six gendarmes, dont quatre à pied et deux à cheval, commandés par un brigadier, se rendirent dans cette dernière commune, où ils arrivèrent à huit heures. Pendant que les gendarmes gardaient les issues de la maison, le bandit sortit et dit : « Delanoy est ici, il faut que j'aie, mort ou vil. »

Delanoy, qui était couché au premier étage, entendant ces paroles, se lève, descend, renverse le brigadier et s'élance vers une des quatre fenêtres qui donnent sur la rue.

Les voyant toutes gardées par les gendarmes, il se précipite dans une pèche voisine, ferme la porte pour empêcher le brigadier de revenir sur lui; ouvre une des deux fenêtres de ce côté et aperçoit le gendarme Chauvenet... Il hésite une seconde, puis s'élançant sur l'appui de la fenêtre, le met en joue de son revolver.

Le gendarme, conservant tout son sang-froid, écarte le revolver avec son chassepot. Delanoy, sans se déconcertar, se rue sur le brave Chauvenet, saisit la baïonnette de son fusil, qui phe sous ses mains d'hercule. Le choc fut si violent que Chauvenet fut culbuté.

Delanoy veut fuir, mais Chauvenet se relève si promptement que, lançant son arme, comme dans l'escrime à la baïonnette, il lui enlève l'arme et le ramène à terre.